

CONCOURS
GÉNÉRAL
AGRICOLE
2025



Thomas Aillard et Damien Philippe

GAEC Aillard-Philippe

LAURÉAT DU TERRITOIRE Vallée du Sarthon et ses affluents

PRODUCTION :

Vaches laitières

LOCALISATION :

Normandie (61420)

Vallée du Sarthon et ses affluents (l'Orée-d'Ecouvès)



Section : **Agroforesterie**

Catégorie : **Gestion**



FOCUS PROJET

La ferme GAEC Aillard-Philippe est une exploitation laitière labélisée en agriculture biologique fournissant son lait à une fabrique de fromage locale et fortement engagée dans une démarche de gestion durable des haies (800 ml de haies/an). Elle se distingue par son réseau de haies et ses plantations diverses, la production de bois (label Haie), les services rendus au pâturage (abris, ombrages et clôtures) et l'intérêt paysager lié à la préservation du bocage.

Thomas Aillard et Damien Philippe sont propriétaires depuis 2011 de l'exploitation GAEC Aillard-Philippe au sein du site Natura 2000 Vallée du Sarthon et ses affluents. L'exploitation s'étend sur une surface de 220 ha, comprenant 90 ha de cultures, 6 ha de verger et 124 ha de surface en herbe, comprenant des prairies permanentes pâturées par des vaches laitières de race Prim'Holstein. Ils utilisent un système de pâturage tournant dynamique, organisé par paddocks délimités par des haies, avec un pâturage sur une journée. Les enjeux majeurs de l'exploitation concernent la qualité de l'eau, étant donné que le territoire est sillonné de cours d'eau. Cela inclut la préservation de l'intégrité physique des cours d'eau et des zones humides.

Engagés en MAEC (Mesures Agro-environnementales et climatiques) pour la préservation des espaces prairiaux et la gestion durable des haies. Le paysage de l'exploitation en témoigne : c'est un îlot comportant un nombre important de haies, avec une grande diversité d'essences telles que des noisetiers, bourdaines, aulnes, chênes pédonculés, houx, alisiers, saules, peupliers trembles et des châtaigniers. Le choix des essences favorise à la fois la biodiversité et la production de bois décheté. Les haies sont recépées en sélectionnant les hauts jets durant l'hiver, ce qui permet également de refaire les clôtures. Les exploitants limitent la taille des haies et favorisent la densification par recépage afin d'améliorer la protection pour les animaux et vergers. Les animaux n'ont pas accès au pied de la haie et font l'entretien latéral des haies qui dépassent des clôtures.

L'exploitation ouvre ses portes aux écoles et au grand public pour sensibiliser sur la thématique de l'agroforesterie et la préservation du bocage.

Enfin l'exploitation est engagée dans une démarche de développement d'un savoir faire, en échangeant et en expérimentant des pratiques telles que divers paillages, dans le but d'optimiser les gains agronomiques et économiques.



STRUCTURE
ACCOMPAGNATRICE

Parc naturel
régional et Géoparc mondial
Unesco Normandie-Maine





LES FORCES RETENUES PAR LE JURY

- Réaménagement continu du parcellaire par plantation de haies.
- Présence d'une diversité de types de haies et d'essences bocagères.
- Pratiques agroécologiques : agriculture biologique, pâturage tournant dynamique, éco-pâturage dans le verger, engagement MAEC gestion durable des ligneux.
- Gestion durable des haies (production de bois avec le label "haie" et valorisation en circuit court). Gestion dans l'intérêt du pâturage (ombrage, nourrissage, abri, clôture).
- Intérêt pour la valorisation du bocage à travers des éléments traditionnels du paysage local (préservation des prairies permanentes, préservation des haies).
- Sensibilisation et éducation par des chantiers éducatifs scolaires. Échanges et retours sur les pratiques (types de paillages) et essais dans des réflexions sur l'agroforesterie (autonomie alimentaire pour l'élevage, piquets pour clôtures, bois de chauffage).



Parc naturel régional et Géoparc mondial Unesco Normandie-Maine – Vallée du Sarthon et ses affluents (Orne – Normandie, Mayenne-Pays de la Loire)

Vallée du Sarthon et ses affluents

relief vallonné et prairie humide

EN SAVOIR PLUS :

La vallée du Sarthon et ses affluents constituent une zone Natura 2000 qui s'étend sur 5 255 ha, située dans le bassin versant de la Sarthe, couvrant deux régions (Normandie et Pays de la Loire) et deux départements (Orne et Mayenne). Au sud de la forêt d'Écouves, ce site s'inscrit dans un paysage de bocage typique de la bordure orientale du massif armoricain. L'agriculture est un enjeu majeur du bassin versant du Sarthon, avec la majorité des surfaces en prairies, principalement situées sur les pentes ou dans les fonds de vallons et les zones humides. Sur les sols plus profonds et moins humides, les parcelles sont essentiellement consacrées à la culture (blé, maïs, triticale, orge).

La Vallée du Sarthon s'appuie sur un ensemble de petits cours d'eau (176 km) relativement bien préservés, favorables au maintien d'une faune remarquable, voire exceptionnelle, qui a permis la désignation du site Natura 2000 en zone de conservation spéciale pour la Faune, la Flore et les Habitats. Ces habitats correspondent à des boisements de bord de cours d'eau, sur des sols humides, où la végétation est dominée par l'aulne glutineux et le frêne commun, avec une présence fréquente du saule. Sept espèces d'intérêt européen ont été remarquées sur le site, telles que la mulette perlière, l'écrevisse à pied blancs le damier de la Succise et l'agrion de Mercure. Les grands enjeux de ce territoire sont donc : la conservation des espèces et des habitats d'intérêt européen ; la restauration, la gestion et le suivi des cours d'eau et des zones humides (ex : garantir la qualité de l'eau) et informer et sensibiliser les usagers du territoire.

CONTACT :

Benjamin Drouet, chargé de mission bocage PNR-Normandie-Maine
benjamin.drouet@parc-normandie-maine.fr

Anouk Leprévost, chargée de mission bocage PNR-Normandie-Maine
anouk.leprevost@parc-normandie-maine.fr

EN SAVOIR PLUS SUR LE TERRITOIRE :

5

Candidats au jury local

3^{ème}

Édition organisée

ACTIVITÉS AGRICOLES PRINCIPALES :

Système de production de type polyculture-élevage spécialité bovin : filière laitière et/ou filière viande, et quelques grandes cultures.

CONTEXTE AGRICOLE ET PAYSAGER :

Paysage bocager composé de collines douces, haies et prairies traversées par des cours d'eau. Agriculture axée sur l'élevage bovin et cultures (fourragères et céréalières).